



Voiture et séparation

Par lyly 32

Bonjour,

Ma question se porte sur l'achat d'une voiture achetée avec mon ami avec lequel je ne suis pas mariée .

Mon ami et moi avons acheté chez un concessionnaire une voiture .J'ai versé 5000 euros en un virement et mon ami lui a pris un crédit à son nom afin de financer le reste de la somme pour l'achat . La carte grise est à nos 2 noms , lui en propriétaire principal et moi en co-titulaire.

Nous nous séparons et il garde la voiture en continuant de payer le crédit .
Ma question est , puis-je prétendre à ce qu'il me rembourse
les 5000 euros

Par yapasdequoi

Bonjour,

A quel nom est la facture du véhicule ?

Par Isadore

Bonjour,

Dans le cas où vous seriez tous les deux propriétaires, vous ne pourrez pas exiger qu'il vous rembourse ce que vous avez payé pour la voiture neuve.

Vous pourrez lui demander de vous payer ce que vaut votre part de la voiture, en fonction de sa valeur actuelle.